



HAUT-COMMISSARIAT
AU PLAN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OUVERTURE

n° 10
7 décembre
2021

RECONQUÊTE DE L'APPAREIL PRODUCTIF : LA BATAILLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

RECONQUÊTE DE L'APPAREIL PRODUCTIF : LA BATAILLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La crise de notre appareil productif est un des éléments centraux de l'inquiétude que beaucoup de nos compatriotes nourrissent pour l'avenir de notre pays. La France a été un grand pays industriel, technologique, scientifique, un de ceux qui ont ouvert la voie dans les domaines les plus variés et les plus sensibles aux grandes avancées du XX^e siècle.

La part de l'emploi industriel dans notre pays était conséquente, et la réalité économique et l'image de la France en étaient puissamment soutenues. Il faudra faire un jour l'histoire de la désaffection brutale que le secteur productif en général, spécialement le secteur productif industriel, ont subie ces trente dernières années.

Le commerce extérieur offre de cette situation de crise une photographie cruelle. En moyenne, le commerce extérieur de notre pays est déficitaire de quelque 75 milliards d'euros sur les dernières années, alors que le commerce extérieur allemand est excédentaire de plus de 200 milliards d'euros. On imagine la différence en termes de capacité d'investissement et de soutien de la solidarité que traduit l'écart entre ces deux chiffres.

Cette situation est infiniment paradoxale. S'il s'agissait d'une perte de capacité industrielle, on aurait toutes les raisons de désespérer. Mais un pays qui est capable de produire des satellites, des lanceurs, des armements sophistiqués, des avions, des voitures, qui occupe une place de choix dans le domaine des logiciels, qui possède encore une forte capacité dans le domaine chimique et pharmaceutique, ce pays-là ne devrait pas être déclassé dans le champ des productions technologiquement exigeantes. Il se trouve cependant que nous le sommes, et **ce déclassement sans cause liée à notre capacité est purement et simplement inacceptable.**

En effet, autant il peut être explicable d'être exclu de champs entiers de la production par manque de matières premières sur notre sol (c'est le cas évident des hydrocarbures), autant il est insupportable de voir notre pays désertier des secteurs entiers de la consommation nationale. Pour reprendre le même modèle de raisonnement, comment accepter qu'un pays qui sait produire des satellites, des avions, des voitures, etc., soit totalement absent du champ de la production des appareils ménagers ? Il l'est au profit de

productions localisées par exemple en Allemagne pour ce qui touche le haut de gamme, ou en Pologne pour ce qui touche la moyenne gamme. La comparaison avec l'Allemagne est particulièrement éclairante si l'on prend en compte les obstacles qu'on identifie habituellement comme les causes de nos difficultés. Il n'y a pas de différence entre l'Allemagne et la France sur le coût du travail ; il n'y a pas de différence entre l'Allemagne et la France sur la monnaie puisque les deux pays ont l'euro en partage ; et il en est de même pour le niveau technologique qui permet d'accéder à la production de ces équipements.

En réalité, nous nous sommes laissés exclure par une sorte de désintérêt progressif et croissant pour ces champs de production. On a fait croire à l'opinion française pendant longtemps que cette exclusion était une fatalité reposant en particulier sur la différence de coût du travail avec les pays d'Extrême-Orient. Il se trouve que plusieurs facteurs peuvent être aujourd'hui opposés à ce fatalisme. Le recours de plus en plus massif dans l'industrie à l'algorithmique et à la robotisation permet de rapprocher les coûts de production entre les différentes régions du monde. La préoccupation de plus en plus vive du **défi climatique** imposé à la planète oblige à réfléchir au gaspillage de carbone que suppose le transport de longue distance de produits manufacturés. **La prise de conscience de la crise économique et sociale** qui est provoquée par ces transferts massifs est une autre de ces considérations capables de changer la perception de l'opinion.

Or nous sommes obligés de nous saisir de cette question.

Il est une réalité impossible à détourner ou à éluder. **Cette situation de crise du secteur productif industriel, agricole et même de services menace gravement l'équilibre de la société française.**

C'est vrai en matière économique bien sûr : un pays qui se laisse exclure de secteurs entiers de la production est un pays qui met gravement en danger les générations qui viennent. En effet, perdre un produit, ce n'est pas seulement perdre le présent du produit, les emplois qui lui sont attachés, la valeur ajoutée qui lui est liée, mais **c'est bien davantage encore perdre l'avenir du produit,** la recherche, les transferts de technologie, le design, et la définition même des générations d'équipements à venir.

Mais c'est vrai aussi sur le plan social. La France repose tout entière sur un contrat social de très haute exigence. Chez nous, l'éducation est gratuite depuis la maternelle jusqu'à l'Université et au Collège de France. La santé est gratuite, même lorsque se rencontrent des maladies très graves et pour lesquelles on mobilise des traitements très lourds. L'assurance-chômage est garantie pour tous les salariés. La retraite est garantie pour tous. Or **ces solidarités reposent toutes sur un mécanisme de répartition.** C'est vrai pour la

retraite tout le monde le sait. Mais il suffit d'ouvrir les yeux pour comprendre que c'est vrai pour toute l'action publique et pour toute la solidarité garantie par l'État. Si le nombre d'emplois productifs se raréfie, alors toute la chaîne des emplois de premier rang, de sous-traitance, de préparation des produits se trouve affectée. Et donc le nombre et la capacité des contributeurs se trouvent remis en cause. **Le contrat social n'est autre que le sommet d'une pyramide dont la base est celle de tous les contributeurs du pays.** Cette réalité impose donc que nous ayons une volonté d'équilibre démographique^a pour qu'il y ait suffisamment de contributeurs et de dynamisme économique de sorte que la faculté des contributeurs permette un sain équilibre des finances publiques. C'est pourquoi un rééquilibrage nécessaire de nos capacités nationales de production n'intéresse pas seulement les entreprises ou les salariés mais la totalité des usagers, des consommateurs et des assurés que nous sommes.

Une vision stratégique de cette question conduit donc à notre sens à conclure à l'urgente nécessité – qui aurait dû être constatée depuis au moins deux décennies – d'un objectif de reconquête de la production nationale.

Existe-t-il une méthode qui permette d'appréhender et de préciser cette stratégie de reconquête ? Nous croyons que oui. **Le soutien que l'État a décidé d'apporter ces dernières années et ces derniers mois aux secteurs les plus en pointe, notamment ceux qui déterminent les facteurs de production, est évidemment nécessaire.** C'est le cas de la réflexion sur la production d'énergie électrique par exemple, secteur dans lequel une récente note du Haut-Commissariat au Plan a montré que, pour soutenir l'objectif de décarbonation de notre économie, un investissement nouveau dans le secteur de la production électro-nucléaire était indispensable et une clé de notre reconquête^b. Chaque fois que pourront être identifiés des secteurs de pointe porteurs de promesses de reconquête de la place de la France par ses productions, l'investissement et le soutien sont évidemment nécessaires.

Mais il nous apparaît que les produits de très haute technologie ne doivent pas être les seuls pris en compte dans notre stratégie nationale de reconquête. Nous proposons qu'une analyse fine des grands postes de déficit de notre pays soit conduite avec le souci de mener pied à pied la bataille nécessaire. Nous avons analysé 914 postes de déficit commercial de notre pays, tous ceux dont le déficit s'affiche à plus de 50 millions d'euros en 2019, et on découvre alors les faiblesses françaises. Nombre de ces faiblesses s'apparentent aux déséquilibres économiques imposés aux pays en voie de développement. Traditionnellement, l'économie des

^a « Démographie : la clé pour préserver notre modèle social », Haut-Commissariat au Plan, mai 2021 : <https://www.gouvernement.fr/demographie-la-cle-pour-preserver-notre-modele-social>.

^b « Électricité : le devoir de lucidité », Haut-Commissariat au Plan, mars 2021 : <https://www.gouvernement.fr/electricite-le-devoir-de-lucidite>.

pays en voie de développement, les pays dominés par des démarches coloniales, se décrit comme une capacité de production de matières premières et en même temps la nécessité de recourir à des produits revenant de l'étranger une fois transformés. Un certain nombre de secteurs apparaissent caricaturaux. La France est le premier exportateur mondial de pommes de terre, mais nous sommes gravement déficitaires en chips, en flocons de purée et sur d'autres produits transformés du même secteur agroalimentaire. **Quel est le facteur limitant de notre capacité de transformation locale de produits que nous cultivons ou que nous fabriquons ?** Ce n'est pas la friture ni la déshydratation de la pulpe de pommes de terre qui doivent être devant l'industrie française un obstacle insurmontable. De la même manière, nous sommes un très important producteur de bois qu'on appelle « rond », mais cette matière première extraite de la forêt française, qui est l'une des premières en Europe, nous revient sous forme de produits transformés pour l'usage de la maison, des chambres d'enfants, des meubles que nous retrouvons dans la grande distribution. L'acceptation d'un tel déclasserement devrait être considéré comme impossible dans un pays comme le nôtre.

Nous proposons donc que soient précisément étudiés, avec la contribution décisive ou sous le pilotage de l'État capable de fédérer, les grands secteurs industriels directement concernés par le domaine ou qui peuvent y être associés, de manière à définir, champ de bataille par champ de bataille, une stratégie nationale. Les grandes entreprises de notre pays pourront jouer dans un tel élan de reconquête un rôle majeur. Elles peuvent protéger les jeunes pousses, les aider par leur maîtrise des circuits commerciaux, et les faire profiter de transferts de technologie qui leur permettront de gagner de précieuses années. Une telle stratégie public-privé (État – entreprises de pointe – grandes entreprises – ETI et PME) est à nos yeux l'une des conditions essentielles de la reconquête.

Mais on devra sans doute aller plus loin, probablement y a-t-il à accomplir **des prises de participation nationales dans des entreprises maîtrisant ces productions depuis l'étranger.** On peut transplanter des entreprises ou des secteurs productifs. Et **on voit là qu'une connaissance fine, partagée entre les pouvoirs publics et les investisseurs, doit être un atout décisif.** La définition d'une telle stratégie suppose la prise en compte simultanée de l'analyse du commerce extérieur, de la demande nationale et de la capacité à réimplanter des technologies qui nous ont échappé. Une telle stratégie est indispensable aussi dans le domaine agricole et agroalimentaire. La reconquête de la place de la France comme terre nourricière d'une partie de l'Europe et du monde va de pair avec la maîtrise des techniques compatibles avec la plus haute exigence environnementale^c. Un pays dont la recherche agronomique a été

^c Série « L'agriculture : enjeu de reconquête », Haut-Commissariat au Plan, 2021 : <https://www.gouvernement.fr/l-agriculture-enjeu-de-reconquete>, <https://www.gouvernement.fr/consommation-et-pratiques-alimentaires-de-demain-quelle-incidence-sur-notre-agriculture>.

depuis Olivier de Serres regardée comme une des premières du monde est évidemment le mieux placé, dès l'instant que se définira une efficace et volontaire stratégie de reconquête.

On voit que **le travail que présente aujourd'hui le Haut-Commissariat au Plan n'est pas autre chose qu'un refus de la fatalité qui nous a peu à peu exclus des secteurs d'excellence qui faisaient notre fierté et notre identité.** Nous croyons que rien n'est impossible à un pays comme le nôtre, à sa recherche, à sa technologie, à sa capacité à faire travailler ensemble des acteurs divers qui forment une économie et une société. Des chiffres que nous présentons aujourd'hui se déduisent une stratégie et une volonté politique. C'est à l'appui d'une telle volonté que nous avons constitué l'appareil statistique qui rend le mieux compte de nos difficultés, de nos manques, et, si nous le voulons, de nos capacités futures.

François Bayrou
Haut-Commissaire au Plan

Le paquebot France, l'avion de ligne supersonique Concorde, le Train à grande vitesse (TGV), le programme de centrales électronucléaires... Ces nombreuses aventures industrielles et technologiques ont démontré l'ambition et le dynamisme de la France dans la seconde moitié du siècle dernier. **Soutenus par un État visionnaire, conduits par des capitaines d'industrie soucieux de l'intérêt national, ces grands projets illustrèrent des années de consolidation de la base productive hexagonale. L'industrie a constitué, à l'heure d'une évolution démographique favorable, un socle fondamental du financement de notre modèle de protection sociale¹.**

Mais une industrie nationale puissante est également fondamentale à d'autres égards.

L'industrie apporte de l'emploi dans les territoires, permettant à chacun de trouver sa place et son rôle dans la société à travers son travail. Aujourd'hui encore, d'après plusieurs études, la rémunération des salariés de l'industrie est, avec un salaire moyen de 32 250 euros par an, supérieure de 14 % à la moyenne nationale et de 25 % à celle dans l'ensemble du secteur privé².

L'industrie est également vertueuse au regard des enjeux d'aménagement du territoire. Un rapport récent du Conservatoire nationale des arts et métiers (CNAM) rédigé pour le Haut-Commissariat au Plan³ indique que, si l'on ne prend en compte que les investissements provenant de l'étranger (IDE, investissements directs à l'étranger), dont la France est la championne d'Europe, **ces derniers sont réalisés à 75 % dans les régions et à 71 %, s'agissant des projets industriels, dans des villes de moins de 20 000 habitants.**

La réindustrialisation, contrairement aux idées reçues, constitue par ailleurs un enjeu majeur de réduction de l'empreinte carbone nationale car, en France, les processus de production des biens⁴ recourent à une électricité peu carbonée. Les biens manufacturés que nous importons ont en moyenne une intensité carbone supérieure de 58 % à celle qu'ils auraient eue s'ils avaient été fabriqués en France. En d'autres termes, « sur le court et moyen terme, l'augmentation de la part de production locale dans la consommation nationale de produits industriels constitue un levier significatif pour la réduction de l'empreinte carbone de la France. Si tous les produits manufacturés importés aujourd'hui étaient produits localement, alors l'empreinte carbone serait plus faible d'environ 75 MtCO₂ eq⁵ ».

Enfin, le rayonnement industriel de notre pays peut conforter, de manière substantielle, son rang de puissance en Europe et à travers le monde.

Or, depuis près de quarante ans, notre appareil productif s'est fortement érodé et de manière particulièrement brutale et accélérée depuis le début des années 2000 par rapport à nos voisins et aux autres pays occidentaux. À partir des années 90, l'industrie a été délaissée, à l'heure où la « tertiarisation de l'économie » et « l'industrie sans usines » avaient le vent en poupe. Plus récemment, elle a été parfois opposée, à tort, au développement économique porté par les startups, licornes et autres entreprises de la Tech⁶.

Le poids de l'industrie⁷ dans le PIB de la France est ainsi passé de 23 % en 1980 à 13,5 % en 2019, un niveau bien inférieur à la moyenne européenne (UE à 27, 19,7 %). Si la part de l'industrie dans le PIB a reculé dans toute l'Europe, elle reste supérieure chez presque tous nos voisins, qu'il s'agisse de l'Italie (19,6 % en 2019), de l'Espagne (15,8 % en 2018) ou de l'Allemagne (24,2 % en 2019)⁸. Ce recul est encore plus fort si l'on observe l'emploi industriel, dont les effectifs ont diminué de moitié depuis 1980 (- 2,2 millions), pour s'établir à environ 12 % de l'emploi total aujourd'hui (un peu plus de 10 % pour la seule industrie manufacturière⁹).

Ces chiffres traduisent des fractures croissantes qui fragmentent nos sociétés et menacent l'un des piliers de notre contrat social. Il s'agit là de déséquilibres abondamment documentés au cours des dernières années, avec l'augmentation des inégalités ou la désertification de certaines parties du territoire national...

Toutefois, un rebond de l'industrie française, perceptible avant l'irruption de la crise sanitaire, semble se confirmer depuis 2017. Tendance inédite depuis de nombreuses années, le solde des créations et des destructions d'emplois industriels a été positif en 2017, 2018 et 2019. Le nombre d'emplois salariés dans l'industrie est passé de 3 133 900 au début de l'année 2017 à 3 166 100 à la fin de l'année 2019, soit plus de 30 000 emplois supplémentaires¹⁰. Il faut y voir une forme de conversion des esprits à la nécessité de la réindustrialisation de la France ainsi que le fruit des politiques de compétitivité menées ces toutes dernières années. La mise en place, par exemple, des 127 sites industriels clés en main¹¹ sur tout le territoire, les différentes mesures transverses¹² (fiscalité, formation professionnelle...) ont amélioré l'attractivité de la France. L'annonce récente du plan France 2030¹³ constitue la traduction la plus éclatante dans les faits de cette prise de conscience et de ce sursaut.

Mais cette embellie n'a pas fait disparaître les fragilités profondes de notre appareil productif, mises en lumière par la crise sanitaire. Celle-ci a eu l'effet, dans le débat public, d'un électrochoc. Les fragilités résultant de la désindustrialisation ont éclaté au grand jour : masques, respirateurs, équipements médicaux et produits stratégiques, certains vitaux, ont fait cruellement défaut lorsque la France a dû affronter l'épidémie.

Les pays occidentaux, particulièrement en Europe, et en son sein singulièrement la France, ont réalisé alors que les « chaînes de valeur » s'étaient complexifiées :

elles sont désormais profondément morcelées et difficiles à maîtriser. Avec la globalisation des échanges économiques, une logique de flux s'est substituée, dans la production industrielle, à une logique de stock, entraînant un renforcement des dépendances à l'égard de certains produits ou intrants stratégiques, avec un risque de rupture de la continuité des approvisionnements¹⁴.

Il s'en est suivi dans l'opinion un intérêt renouvelé tant pour les questions d'indépendance que de production locale. Un consensus national est en train heureusement de se dégager autour de la « souveraineté industrielle » et de la localisation de la production, en France ou à l'échelon européen.

Mais quels peuvent être les chemins de la reconstitution d'un appareil productif puissant sur le sol national ? Ce sont bien des outils d'analyse – « les cartes et les boussoles » – que le Haut-Commissariat au Plan entend ici proposer. De manière inédite et selon une méthode concrète, le Haut-Commissariat a procédé à un examen des chiffres du commerce extérieur de la France, ligne à ligne, produit par produit, pour identifier, au plus près des réalités et des besoins des Français, les axes d'un plan de reconquête productive et de renforcement du tissu industriel.

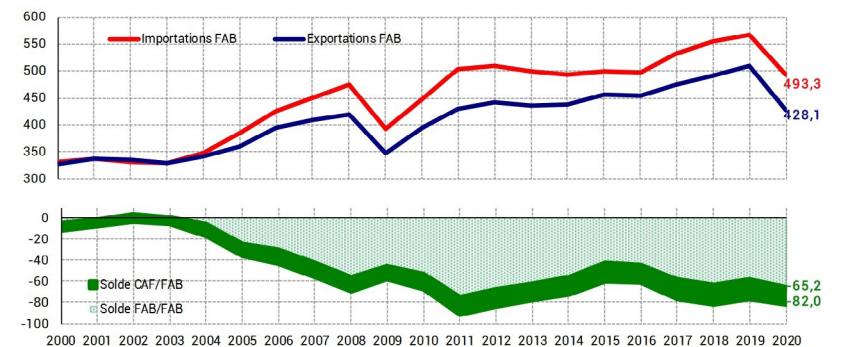
L'ANALYSE DU COMMERCE EXTÉRIEUR : CLÉ D'IDENTIFICATION DES CHAMPS DE LA RECONQUÊTE DE LA PRODUCTION

Les chiffres du commerce extérieur, marqueurs du recul de l'industrie française

- > Le déficit commercial croissant de la France observé depuis le début des années 2000 est le signe d'une économie davantage orientée vers la consommation que vers la production

Alors que le solde commercial de la France était proche de l'équilibre au début des années 2000, il est très nettement déficitaire en 2019 avec environ - 77 milliards d'euros (CAF/FAB¹⁵, y compris énergie et matériel militaire), et a même dépassé les - 80 milliards en 2020¹⁶.

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES ET DU SOLDE COMMERCIAL FRANÇAIS (EN MILLIARDS D'EUROS)

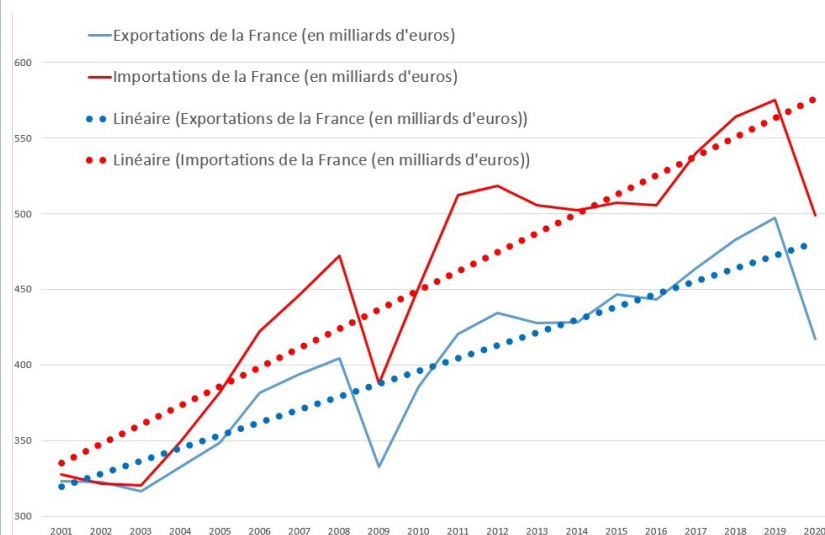


Source : DGDDI (y compris matériel militaire et l'estimation des données sous le seuil)

Source : « Analyse annuelle 2020 »,
« Le chiffre du commerce extérieur »,
site de la direction générale des Douanes et Droits indirects, 5 février 2021.

Les entreprises industrielles situées en France sont essentielles pour nos exportations. 74 % de ces dernières (en valeur) sont réalisées par le secteur industriel, pour un montant de 468 milliards d'euros de biens manufacturés en 2019¹⁷. Malgré ces résultats, **l'industrie manufacturière présente** à elle seule **un déficit commercial de plus de 51 milliards d'euros**, selon les chiffres des Douanes¹⁸.

L'observation des deux composantes du solde commercial (exportations et importations) est éclairante : elle illustre **l'évolution de notre économie vers un modèle de consommation et non de production**. De 2001 à 2019, alors que nos exportations augmentaient d'environ 54 %, nos importations faisaient un bond de plus de 75 %¹⁹. Le graphique suivant illustre la divergence des trajectoires des importations et des exportations de la France. C'est le **décalage** entre ces deux progressions qui a plongé la France en situation de déficit commercial en constante aggravation depuis deux décennies.



Source : Graphique du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de l'outil Trade Map (International Trade Center) et de la direction générale des Douanes et Droits indirects.

> Notre balance commerciale, déficitaire vis-à-vis de la grande majorité de nos voisins, est révélatrice de nos dépendances

D'un point de vue économique et politique, **une balance commerciale déséquilibrée peut caractériser une dépendance d'un pays envers ses fournisseurs**. Être un client de plus en plus important revient à créer ou à renforcer certaines vulnérabilités. On a pu mesurer ce phénomène à l'occasion de la crise sanitaire, qu'il s'agisse de certains équipements médicaux ou, depuis plusieurs mois, des semi-conducteurs.

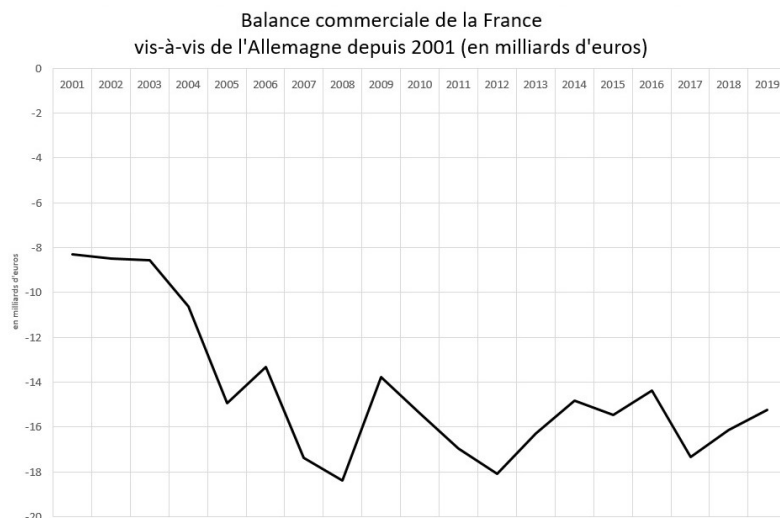
Or **la France est en situation de déficit vis-à-vis de la plupart de ses partenaires européens**. À l'exception notable du Royaume-Uni, pays qui a connu une désindustrialisation encore plus marquée, et de l'Espagne, avec laquelle notre balance commerciale est tout juste à l'équilibre, **tous nos voisins réalisent des excédents commerciaux vis-à-vis de la France dans leurs échanges de biens**. L'excédent de la Belgique à l'égard de la France s'élevait à 3,9 milliards d'euros en 2019, celui de l'Italie à 5,9 milliards d'euros, et celui des Pays-Bas à 7,7 milliards d'euros^{20 21}.

Balance commerciale de la France (en 2019, en milliards d'euros) vis-à-vis de :

Chine	-32,31
Allemagne	-15,21
Pays-Bas	-7,73
Italie	-5,92
Belgique	-3,89
Japon	-2,7
Inde	-0,9
Espagne	0,18
Canada	0,65
Etats-Unis	2,91
Royaume-Uni	12,68

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de l'outil Trade Map (International Trade Center) et de la direction générale des Douanes et Droits indirects.

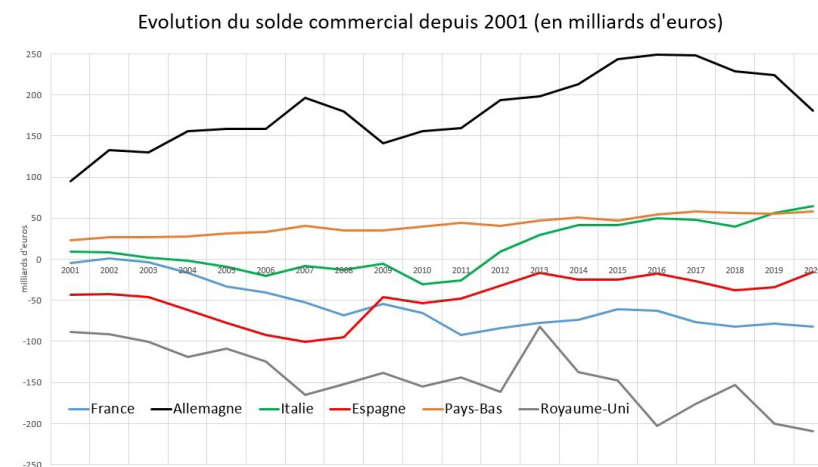
Quant à l'Allemagne, son excédent commercial vis-à-vis de la France a atteint 15,21 milliards d'euros en 2019. Ce déficit a presque doublé en deux décennies puisqu'il s'établissait à 8,3 milliards d'euros en 2001²². On peut ajouter que Destatis, l'institution allemande de statistiques, évoque plutôt un excédent de l'Allemagne vis-à-vis de la France supérieur à 40 milliards d'euros en 2017, 2018 et 2019²³. Au-delà de l'écart important dans le décompte des échanges – plus de 25 milliards d'euros –, cela peut être source d'une différence de perception politique, préoccupante quant à la réalité d'un *coleadership* franco-allemand en Europe.



Source : Graphique du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de l'outil Trade Map (International Trade Center) et de la direction générale des Douanes et Droits indirects.

> De manière plus générale, on peut mesurer l'érosion du commerce extérieur de la France en comparant les soldes commerciaux

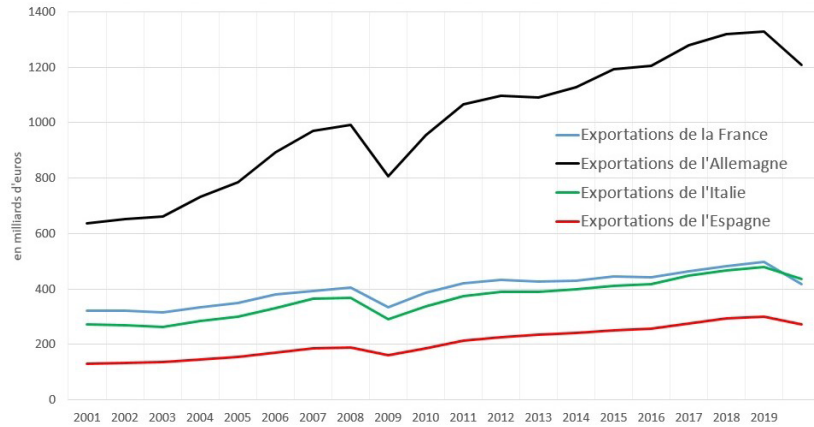
Notre solde commercial (-77,9 milliards d'euros en 2019, CAF/FAB, hors matériel militaire²⁴) marque un écart très net par rapport à l'Allemagne, dont l'excédent commercial est supérieur à 200 milliards d'euros depuis 2014 (sauf en 2020, en raison de la crise sanitaire). Mais ce décalage est de plus en plus significatif également au regard de la situation en Italie (excédentaire depuis 2012) et en Espagne (déficitaire mais dans de plus faibles proportions qu'en France et en voie d'amélioration depuis la fin des années 2000). Le Royaume-Uni quant à lui connaît une dégradation bien plus importante de son solde commercial²⁵.



Source : Graphique du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de Trade Map (International Trade Center).

Alors que nos exportations ont augmenté de plus de 54 % entre 2001 et 2019 (cf *supra*), nos partenaires européens ont vu les leurs augmenter de manière bien plus importante : + 76 % en Italie, + 108 % en Allemagne, + 133 % en Espagne !²⁶ Ces rythmes différents expliquent la divergence des soldes commerciaux de ces pays par rapport à celui de la France.

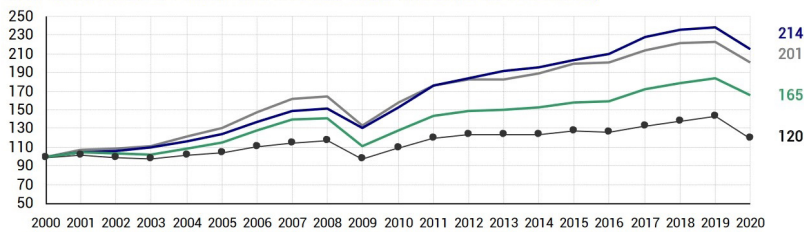
On peut noter également que les exportations italiennes (en valeur) rattrapent les exportations françaises²⁷ : inférieures d'environ 16 % aux nôtres en 2001 (323 milliards d'euros pour la France contre 272 pour l'Italie), elles ne l'étaient plus que de 3 % environ en 2019 (497 milliards d'euros pour la France contre 480 pour l'Italie). En 2020, année certes particulière compte tenu de la crise, l'Italie (avec plus de 434 milliards d'euros d'exportations) a même dépassé la France (417 milliards d'euros) et est devenue le deuxième exportateur de l'UE derrière l'Allemagne...



Source : Graphique du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de l'outil Trade Map (International Trade Center) et de la direction générale des Douanes et Droits indirects.

En prenant les exportations en 2000 en base 100, on voit bien également la divergence du rythme de progression des exportations entre la France et l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Ces trois derniers pays atteignent en 2019 des niveaux très élevés, plus de 230 pour l'Espagne, plus de 230 pour l'Allemagne et plus de 180 pour l'Italie, quand la France ne dépasse pas 150²⁸.

EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE (EN VALEUR, BASE 100 EN 2000)



Source : Eurostat, acquis à novembre 2020

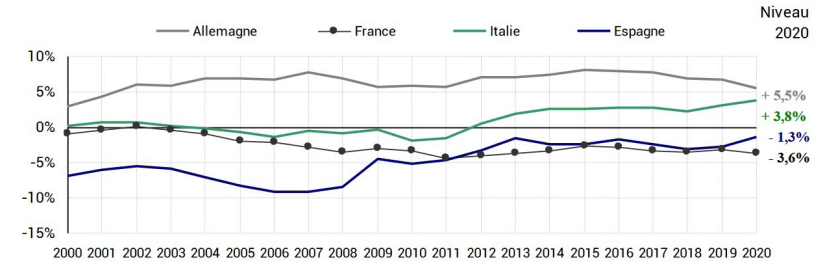
— Allemagne —●— France — Italie — Espagne

Source : « Analyse annuelle 2020 », « Le chiffre du commerce extérieur », site de la direction générale des Douanes et Droits indirects, 5 février 2021.

On peut également comparer l'évolution du poids du solde commercial dans le PIB de ces différents pays. Comme l'indique l'étude annuelle 2020 des Douanes, le déficit commercial français était de 3,1 % du PIB en 2019 (porté à 3,6 % en 2020), tandis que l'excédent commercial de l'Allemagne représentait

environ 6,7 % du PIB en 2019 (5,5 % en 2020). Le déficit commercial de l'Espagne était quant à lui de 2,7 % en 2019 (réduit à 1,3 % en 2020), et l'excédent commercial italien s'établissait à 3,1 % du PIB en 2019 (contre 3,8 % du PIB en 2020)²⁹.

SOLDE RAPPORTÉ AU PIB DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE



Source : Eurostat

(*) Acquis à novembre 2020 pour le solde commercial

Source : « Analyse annuelle 2020 », « Le chiffre du commerce extérieur », site de la direction générale des Douanes et Droits indirects, 5 février 2021.

> Il en résulte un recul de l’empreinte de la France dans le commerce international

Les parts de marché (à l'export) de la France au niveau mondial ont fondu de moitié, en passant de 6,3 % en 1990 à 3 % en 2019 (et même à 2,5 % sur les deuxième et troisième trimestres de l'année 2020, un chiffre dépassé par l'Italie, 2,6 % sur cette période). Les parts de marché de la France au niveau européen ont elles aussi reculé de 8,9 % à 5,1 % sur la même période, tandis que celles de l'Allemagne s'établissent à 7,9 % en 2019 au niveau mondial (12,1 % en 1990) et à 14,1 % au niveau européen (18,4 % en 1990).³⁰

Principaux exportateurs mondiaux de biens (en % du commerce mondial, données en valeur)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
Allemagne	12.1	10.0	8.5	9.2	9.2	9.5	8.9	9.0	8.3	8.1	7.7	7.7	8.0	8.1	8.4	8.3	8.1	7.9	8.3	7.5	8.0	
France	6.3	5.6	5.0	4.4	4.1	4.0	3.8	3.9	3.4	3.3	3.1	3.1	3.1	3.1	3.2	3.1	3.0	3.0	3.0	2.5	2.5	
Espagne	1.6	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.7	1.8	1.7	1.7	1.6	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	
Italie	5.0	4.6	3.7	3.5	3.4	3.6	3.4	3.3	2.9	2.9	2.7	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	2.9	2.8	2.9	2.6	2.6	
Belgique	3.5	3.5	2.9	3.2	3.0	3.1	2.9	3.0	2.7	2.6	2.4	2.5	2.5	2.4	2.5	2.5	2.4	2.4	2.6	2.4	2.2	
Pays-Bas	3.9	3.5	3.6	3.9	3.8	3.9	3.9	4.0	3.8	3.7	3.6	3.6	3.6	3.5	3.6	3.7	3.8	3.8	4.0	3.9	3.8	
Royaume-Uni	5.5	4.7	4.4	3.7	3.7	3.2	2.9	2.9	2.7	2.8	2.6	2.9	2.7	2.8	2.6	2.5	2.5	2.5	2.4	2.3	2.1	
États-Unis	11.6	11.5	11.9	8.6	8.6	8.3	8.0	8.5	8.4	8.2	8.4	8.4	8.6	9.2	9.2	8.8	8.6	8.7	9.1	7.8	7.9	
Japon	8.5	8.7	7.4	5.7	5.3	5.1	4.8	4.7	5.1	4.5	4.4	3.8	3.7	3.8	4.1	4.0	3.8	3.8	3.8	3.6	3.3	
Corée	2.0	2.6	2.7	2.7	2.7	2.7	2.6	2.9	3.1	3.1	3.0	3.0	3.0	3.2	3.1	3.2	3.1	2.9	3.0	3.0	2.8	
Chine	1.9	2.9	3.8	7.3	8.0	8.7	8.8	9.7	10.4	10.5	11.2	11.8	12.5	13.9	13.5	13.0	13.0	13.3	11.0	16.6	16.0	
Zone euro (17)				29.5	30.2	29.4	30.0	28.6	29.1	26.4	25.8	24.4	24.8	25.1	25.1	26.1	25.8	25.7	25.5	26.8	24.6	24.9
OCDE	75.4	72.0	68.1	62.0	60.5	59.6	57.2	58.2	55.7	54.3	53.3	53.4	53.3	54.4	55.5	54.6	53.8	53.8	55.4	50.9	50.8	

Source : FMI (dernière donnée disponible : troisième trimestre 2020)

Source : Rapport sur le commerce extérieur de la France, édition 2021, Bureau des échanges extérieurs et du risque-pays, direction générale du Trésor, ministère de l'Économie et des Finances, février 2021.

> L'engrenage de la désindustrialisation et de la dégradation du commerce extérieur

La dégradation du commerce extérieur n'est pas seulement un symptôme de la désindustrialisation de la France ; elle en est également un facteur.

L'aggravation du déficit concourt en effet par elle-même à accélérer le mouvement de désindustrialisation. C'est cette accélération qui fait hélas la spécificité de **notre pays**, car si la désindustrialisation a frappé l'ensemble des pays occidentaux, y compris l'Allemagne, elle les a touchés dans de moindres proportions.

Comme le souligne l'étude annuelle *L'Économie mondiale 2021* du CEPPII, sous la plume des économistes François Geerolf et Thomas Grjebine³¹, **une aggravation du déficit commercial de biens entretient mécaniquement le phénomène de désindustrialisation**. Les auteurs expliquent que « **pour un niveau de demande interne de biens manufacturés donné, un déficit de la balance des biens manufacturés conduit à diminuer la production, en la remplaçant par des importations**. Par conséquent, un déficit de la balance des biens manufacturés diminue de façon mécanique la production de biens pour une demande donnée. Lorsque ce déficit augmente (ou que le solde commercial se dégrade), la production de biens diminue encore (par rapport à la situation antérieure où le solde commercial était moins dégradé), ce qui amène à la désindustrialisation. On comprend ainsi qu'un déficit de la balance des biens persistant (et donc de la balance commerciale) entraîne quasi mécaniquement une accélération de la désindustrialisation. »

Les auteurs poursuivent en relevant que, « *en pratique, la relation entre déficit et désindustrialisation s'observe le plus souvent à l'occasion de politiques de relance. Dans ce cas, les importations augmentent car une partie de la demande est satisfaite par l'étranger (selon un effet revenu qui concerne surtout les biens car ils sont plus échangés) et ce, d'autant plus que l'appareil productif est incapable de répondre à ce surplus de demande (du fait de la désindustrialisation)* ». Autrement dit, adopter une politique de stimulation de la consommation intérieure pour relancer l'économie nationale revient à doper nos importations et donc à renforcer l'industrie des autres pays.

Ce lien étroit entre déficit commercial et désindustrialisation a conduit le Haut-Commissariat au Plan à analyser de manière détaillée les résultats du commerce extérieur de la France, produit par produit. Il s'agit, par ce travail inédit et concret, d'engager la planification de la reconquête de l'appareil productif.

L'ANALYSE FINE ET DÉTAILLÉE DES CHIFFRES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : CLÉ D'IDENTIFICATION DES AXES DE LA RECONQUÊTE DE L'APPAREIL PRODUCTIF

> Le travail sur les données au cœur de la démarche du Haut-Commissariat au Plan

À partir des données issues du **Département des statistiques et des études du commerce extérieur** (DSECE) de la direction générale des Douanes et Droits indirects, publiées selon sa nomenclature la plus détaillée (la nomenclature NC8³²) et relatives aux importations et aux exportations³³, **le Haut-Commissariat au Plan a dressé pour l'ensemble des postes/produits, au nombre de 9 304, les soldes commerciaux pour les années 2019 et 2020³⁴**. Cette base de données, unique à la fois par sa profondeur et par sa précision, et cette approche « granulaire » permettent de saisir, de manière extrêmement concrète, sous l'angle du commerce extérieur, l'appareil productif français dans sa totalité.

Le Département des statistiques et des études du commerce extérieur (DSECE) de la direction générale des Douanes et Droits indirects fournit depuis plusieurs années un travail approfondi sur les données du commerce extérieur. Outre des synthèses mensuelles et annuelles, ce département publie régulièrement des « études et éclairages », qui mettent en lumière des enjeux peu documentés et insuffisamment pris en compte³⁵. Le Haut-Commissariat au Plan tient à saluer le travail accompli par les statisticiens de ce département en charge de la tenue des bases de données. Le Haut-Commissariat au Plan a procédé, d'une manière inédite à ce jour, à l'exploitation de ces données, particulièrement riches d'enseignements, dont les premiers résultats sont présentés ci-dessous.

Ces éléments, trop longtemps négligés, font pourtant l'objet chez nos concurrents européens, notamment en Allemagne ou en Italie, d'un examen attentif. Ils sont en effet très précieux en ce qu'ils donnent une image fidèle des atouts et des faiblesses du commerce extérieur et, par suite, du tissu productif.

Cette analyse doit être partagée et proposée à tous. La réindustrialisation est en effet l'affaire de tous les citoyens car elle constitue, avec la dynamique

démographique, l'une des clés de la préservation de notre modèle social. Une extraction (du mois de septembre 2021) de cette base de données pour 2019 et 2020 est disponible en téléchargement, en accès libre, sur le site internet du Haut-Commissariat au Plan (<https://www.gouvernement.fr/haut-commissariat-au-plan>), en annexe de la présente note d'ouverture.

Les travaux présentés ici par le Haut-Commissariat au Plan ont pour objet de proposer une première classification et de mettre en exergue les postes les plus intéressants, c'est-à-dire les plus propices à une localisation de la production sur notre sol.

Ces travaux visent également à relever nos succès à l'export et à identifier ainsi l'existence de capacités de production nationales compétitives à soutenir.

Ils permettent enfin de cerner nos vulnérabilités voire nos dépendances extérieures s'agissant de produits critiques (à travers des soldes très déficitaires ou des importations en nette augmentation par exemple).

Il ressort de cette étude que sur ces 9 304 postes/produits, 6 449 en 2019 (6 426 en 2020), soit plus des deux tiers (un peu plus de 69 % pour ces deux années), sont en déficit commercial, pour un total de - 266 milliards d'euros (- 235 milliards d'euros en 2020). Ces déficits signalent une consommation intérieure non satisfaite par la production nationale. Cette consommation intérieure non satisfaite pourrait précisément constituer le socle de la reconquête et orienter nos axes d'effort. Après un examen approfondi de nos avantages comparatifs en la matière, ces produits en déficit pourraient correspondre aux champs potentiels d'une stratégie de reconquête de l'appareil productif.

Les données chiffrées au cœur de la méthode du Haut-Commissariat au Plan

La donnée était déjà au cœur de la « méthode Monnet » et du « premier » plan de 1946³⁶ (l'Insee voit le jour cette année-là). Jean Monnet, avant même de devenir Commissaire du Plan, avait eu recours aux chiffres pour marquer ses interlocuteurs et attirer l'attention des grands responsables politiques. L'exemple le plus célèbre étant le « Balance sheet » élaboré en 1941 par ses équipes de conseillers pour le « Victory Program ».

Il s'agissait, dans un tableau synthétique, d'établir un bilan comparé de la production allemande et de la production franco-anglaise de matériel militaire, afin de mettre en lumière le retard pris par les Alliés face à l'Allemagne nazie. Ce document est essentiel dans la décision du Président Roosevelt de faire monter en puissance l'industrie de défense américaine, faisant des États-Unis, bien avant Pearl Harbor, « l'arsenal de la démocratie »³⁷.

	1941	1942	Total	Commentaire (ou BOMF 3377)
A. OPERATIONAL				
Bombers				
Heavy Bombers	2420	8000	10420	84% all up work reported (from 14)
Medium Bombers	7250	4610	11860	More reports for heavy, all in production only if done with adequate work done
Army Support Bombers	1500	3740	5240	Report (from 13)
Strat Bombers	1500	3445	4945	
Grand Reconnaissance	1730	2740	4470	
TOTAL BOMBERS	9200	17200	26400	
Flying Boat	3000	600	3600	No change (from 7)
Fighters	3500	6000	9500	BAF all up work reported in all categories (from 13)
Miscellaneous (incl. Gun etc)	700	-	700	
TOTAL OPERATIONAL	13400	23700	37100	
TRAINERS				
Single engine advanced trainers	1800	1500	3300	BAF all up work reported in all categories (from 13)
Two engine advanced trainers	3580	1500	5080	BAF all up work reported in all categories (from 13)
Miscellaneous (incl. Gun trainers)	500	-	500	BAF all up work reported in all categories (from 13)
Secondary trainers	2500	-	2500	BAF all up work reported in all categories (from 13)
TOTAL TRAINERS	5910	3000	8910	all in design (from 7)
GRAND TOTAL	19310	26700	46010	

Sans données claires, fiables et pertinentes, impossible de conduire une politique. Impossible de penser le long terme sans une photographie exacte du présent. Les données constituent un élément déterminant dans la recherche des solutions car elles forment une base solide de discussion autour de laquelle l'État peut fédérer tous les acteurs (publics, privés, syndicaux...) autour d'un diagnostic partagé.

C'est la méthode que le Haut-Commissariat au Plan a adoptée depuis sa création en septembre 2020³⁸, tout particulièrement en ce qui concerne la réflexion autour de la reconquête de l'appareil productif.

> 10 % des postes/produits représentent à eux seuls de l'ordre de 80 % des déficits

En 2019, 914 postes/produits affichent un déficit commercial de plus de 50 millions d'euros, pour un total de - 217 milliards d'euros, hydrocarbures inclus. Ainsi environ 10 % du total des postes/produits représentent à eux seuls 81 % de la somme de tous les déficits (217 / 266).

Si l'on exclut les postes « hydrocarbures » en déficit de plus de 50 millions d'euros, qui sont au nombre de 30 et représentent à eux seuls 50 milliards d'euros, alors ce sont 884 postes/produits qui présentent un déficit commercial de plus de 50 millions d'euros, pour un total de - 168 milliards d'euros, soit 78 % de la somme de tous les déficits hors hydrocarbures (168 / 216)³⁹.

En 2020, les ordres de grandeur sont analogues. 846 postes/produits sont en déficit commercial de plus de 50 millions d'euros, pour un total de - 187 milliards d'euros, hydrocarbures inclus (818 postes/produits hors hydrocarbures, pour un total de - 159 milliards d'euros).

Il en résulte que la prise en considération des seuls produits en déficit commercial de plus de 50 millions d'euros permet déjà de traiter une part très substantielle du déficit total (de l'ordre de 80 %).

	2019	2020
Postes / produits en déficit commercial (hydrocarbures inclus)	6 449 (69,3 % de l'ensemble de la base de données)	6 426 (69,1 % de l'ensemble de la base de données)
Postes / produits en déficit de plus de 100 millions d'euros (hydrocarbures inclus)	474 (5,1 % de l'ensemble de la base de données)	436 (4,7 % de l'ensemble de la base de données)
Postes / produits en déficit de plus de 50 millions d'euros (hydrocarbures inclus)	914 (9,8 % de l'ensemble de la base de données)	846 (9,1 % de l'ensemble de la base de données)

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects.

> Afin de faciliter l'identification des principaux champs d'action potentiels, ces différents produits peuvent être répartis en huit catégories^{40 41}.

Produits agricoles et agroalimentaires

143 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ 22 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019.

On y retrouve de nombreux fruits (tomates, avocats, kiwis, fraises, clémentines et mandarines...), légumes (courgettes, concombres, poivrons...) et produits transformés (ketchup, chips, biscuits et gaufrettes...)...

Les véhicules et équipements de transport (routier, aérien, maritime...)

75 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ 33 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019.

On y retrouve différentes cylindrées de voitures à essence ou diesel, les bateaux de plaisance ou de sport à moteur, certains types de motos ou de tracteurs agricoles et forestiers, les vélos et vélos électriques, les jeux de fils pour bougies d'allumage, les indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres, des pneumatiques en caoutchouc...

Les équipements et objets de la maison et du bureau et les outils domestiques

183 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ 42 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019.

On y retrouve fours et cuisinières électriques, aspirateurs, brosses à dents, certains types de tondeuses à gazon, de machines à laver le linge et de jouets pour enfants, éléments de cuisines, ordinateurs et téléphones portables...

Les machines, outils, équipements professionnels...

101 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ **13 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019**.

On y retrouve machines à traire, fibres optiques, faisceaux et câbles de fibres optiques, groupes électrogènes à énergie éolienne, circuits imprimés, accumulateurs au lithium-ion, moissonneuses-batteuses...

Les matériaux, matières premières et produits chimiques (organiques et inorganiques)

243 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ **34 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019**.

On y retrouve certains antibiotiques, des minerais de fer, du cuivre affiné, des alliages d'aluminium, différents types d'objets en plastique, certains types de bois...

Textile, vêtements et accessoires

108 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ **17 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019**.

On y retrouve T-shirts, anoraks, chaussures de sport, pulls et chandails, pantalons, chemises, casquettes, sacs et malles, bijoux fantaisie, montures de lunettes...

Les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux

31 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ **7 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019**.

On y retrouve les aiguilles, cathéters, et canules, les antisérums, les stimulateurs cardiaques, des articles et appareils de prothèse dentaire, les bandes et pansements, les instruments et appareils d'anesthésie, les prothèses auditives, les pansements adhésifs, l'héparine (un anticoagulant)...

Hydrocarbures

30 postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros, représentant au total environ **50 milliards d'euros de déficit cumulé en 2019**.

On y retrouve les huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux, le gaz naturel, à l'état gazeux ou liquéfié, le propane liquéfié, les essences pour moteur...

> **Quels sont les champs à privilégier pour la reconquête de l'appareil productif ?**

S'agissant de la catégorie des hydrocarbures, la réduction du déficit commercial ne relève pas, pour des raisons évidentes, d'actions de réindustrialisation et ne sera donc pas traitée par la suite.

S'agissant des sept autres catégories, elles comportent également des produits sur lesquels il paraît exclu ou des plus improbables de constituer des capacités de production sur le territoire national. Cette appréciation peut relever en partie du « bon sens » : la culture du café par exemple, produit présentant un déficit commercial de plus de 1,3 milliard d'euros en 2019⁴², paraît difficilement envisageable à grande échelle sur notre sol. Une telle analyse doit néanmoins être réalisée dans le cadre d'une réflexion sur la reconquête industrielle.

À partir du premier « tri » opéré ci-dessus, il convient d'examiner, ligne à ligne, ceux de ces produits qui pourraient faire l'objet d'un projet de reconquête industrielle.

> **Trois paramètres sont à prendre en considération pour guider une stratégie de reconquête industrielle :**

- L'existence d'une **demande nationale** pérenne, appelée à se maintenir ou à progresser dans l'avenir ;
- L'existence de **débouchés à l'export** (dans le marché européen d'une part, et à l'égard des pays tiers d'autre part) et leur maintien ou leur croissance à l'avenir ;
- L'existence **d'atouts de production et d'innovation** permettant le développement compétitif des activités industrielles dans le champ considéré (compétences techniques ou scientifiques, moyens de productions spécifiques, tissu industriel, infrastructures...). À cet égard, la **provenance actuelle des produits** que nous importons, selon qu'il s'agit ou non de pays au modèle social et aux conditions socio-économiques et environnementales comparables aux nôtres, doit être examinée. Elle constitue un indice de la possibilité de renforcer ou de restaurer une production nationale.

Cette analyse doit permettre de distinguer, de manière précise, les secteurs pour lesquels la France dispose d'atouts, dans lesquels la reconquête est possible, de ceux pour lesquels cette démarche paraît difficilement pouvoir prospérer, pour des raisons de diverses natures (géologiques, climatiques, de compétitivité-prix ou hors-prix...).

Dans cette perspective, le rapprochement des chiffres du commerce extérieur avec les statistiques de la production est éclairant. Ces dernières données, aisément disponibles, permettent de calculer le taux d'auto-alimentation d'un produit, défini comme la part de la production nationale dans la consommation totale de ce produit en France. Ainsi un taux d'auto-alimentation substantiel, qui pourrait être de l'ordre de 25 %, peut constituer le signe d'une réelle capacité de production nationale. Cette capacité peut constituer le socle sur lequel est opéré le renforcement de notre appareil productif. Ce sont ces « petits ruisseaux » de l'industrie qu'il convient aujourd'hui de faire grossir.

Des kiwis qui viennent de loin alors qu'une production nationale existe

Le taux d'approvisionnement en kiwis est de l'ordre de 40 %⁴³, ce qui traduit l'existence d'une capacité de production conséquente sur notre sol. Plutôt que de les importer à plus de 50 % de Nouvelle-Zélande (ce qui représente plus de 90 millions d'euros d'importations en 2020⁴⁴), au prix de milliers de kilomètres de trajet, une augmentation de la production hexagonale devrait être envisagée à proximité des consommateurs, conformément à la tendance à la « végétalisation de l'assiette » et à la demande actuelle de produits issus de circuits courts⁴⁵.

Le Haut-Commissariat au Plan entend dans les prochaines semaines engager avec les acteurs des filières un travail approfondi, en concertation, sur la manière dont les productions nationales pourraient être renforcées ou constituées.

> À titre d'illustration, sont présentés quelques produits déficitaires relevant de trois catégories différentes

La France a laissé s'échapper la production des équipements de la maison, que notre pays importe massivement

La France dispose de l'une des plus grandes forêts d'Europe et notre excédent commercial en bois ronds se situe autour de 200 millions d'euros⁴⁶, pourtant les meubles en bois pour les chambres à coucher affichent un déficit de plus de 220 millions d'euros...⁴⁷

Alors que la France possédait de nombreuses marques et groupes d'électroménagers qui ont accompagné le développement de la société de consommation des années 60 et 70, elle est désormais importatrice nette de ces équipements. Au total, notre déficit commercial sur les appareils ménagers a augmenté de près de 40 % depuis 2012, passant de 3,214 milliards à 4,464 milliards d'euros. La Chine, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie et la Pologne pèsent respectivement pour 37 %, 9,3 %, 9,3 %, 8,1 % et 7,2 % de nos importations^{48 49}. Prenons quelques exemples significatifs :

- **Machines à laver le linge** (capacité allant de 6 à 10 kg de linge)⁵⁰, déficit de 344 millions d'euros en 2019, en provenance essentiellement de Chine, de Turquie, de Pologne, de Corée du Sud mais aussi d'Allemagne. Tous types de machines à laver le linge confondus, la France est en déficit commercial de 569 millions d'euros en 2019⁵¹.
- **Machines à laver la vaisselle** (de type ménager⁵²), déficit de 328 millions d'euros en 2019, en provenance essentiellement de Pologne, de Turquie, de Chine et d'Allemagne.

Il peut être relevé, sur ces deux types de produits, que si une partie des importations provient de pays à plus bas coût qu'en France, une autre partie provient de pays aux modèles sociaux et aux coûts du travail comparables.

L'industrie française n'est donc pas exclue par nature du champ des équipements ménagers et de la maison. Pour preuve, elle conserve une position exportatrice nette sur quelques objets et équipements, tels que :

- les **briquets de poche non rechargeables**⁵³ (161 millions d'euros d'excédent commercial en 2019) ;
- les **électrodes en graphite ou en autre carbone**⁵⁴ (plus de 250 millions d'euros d'excédent commercial en 2019) alors que nous sommes déficitaires sur la plupart des types de fours électriques qui en sont équipés ;

- les **verres à boire en verre trempé** (à l'exclusion des verres à pied)⁵⁵, plus de 45 millions d'euros d'excédent commercial en 2019. Ce chiffre est à mettre en regard du poste « *éléments de cuisine* »⁵⁶, en déficit de plus de 400 millions d'euros en 2019, difficilement acceptable dans un pays leader de la gastronomie, dans lequel les habitants passent plus de temps à cuisiner et à table que dans tout autre pays.

Dans le domaine de la santé et des dispositifs médicaux, la France est en situation de vulnérabilité préoccupante

La crise sanitaire impose désormais de travailler à la réduction des dépendances en matière de dispositifs médicaux et de médicaments, parfois les plus fondamentaux, que nous importons massivement.

On peut ainsi penser aux **aiguilles, cathéters, canules...** (sauf seringues, aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures)⁵⁷ pour lesquels la France est importatrice nette à hauteur de 535 millions d'euros en 2019. Il en va de même pour les dispositifs comme les **attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures**⁵⁸, qui présentent un déficit commercial de plus de 80 millions d'euros. On peut également observer un déficit commercial de 76 millions d'euros sur les seuls instruments et appareils d'anesthésie⁵⁹. En revanche, la France est excédentaire en *catguts* (fil résorbable employé en chirurgie) stériles⁶⁰ pour plus de 50 millions d'euros.

Le Haut-Commissariat au Plan présentera dans les prochaines semaines un rapport consacré à l'analyse des vulnérabilités d'approvisionnement en produits de santé, médicaments et dispositifs médicaux. Cette étude proposera tout d'abord une méthodologie d'identification des médicaments et dispositifs médicaux d'une criticité particulière, pour lesquels la continuité de l'approvisionnement doit être assurée, hors situation de crise. Elle formulera également une série de recommandations de nature à anticiper les situations de tension et de crise sanitaire, en prévoyant les voies et moyens d'une sécurisation progressive des approvisionnements en produits de santé critiques.

Produits agricoles et agroalimentaires : maîtriser l'ensemble de la chaîne, en amont et en aval des points forts de notre production

Dans une précédente note⁶¹, le Haut-Commissariat au Plan a relevé que la France a des difficultés, en aval, à transformer sur le plan industriel l'essai agricole, c'est-à-dire à passer des produits bruts issus de l'agriculture aux produits transformés, à plus haute valeur ajoutée. La France présente ainsi à certains égards les caractéristiques d'une « **économie de pays en voie de développement** »⁶² : exportation de produits bruts et importation de biens et denrées transformés (un modèle déjà illustré plus haut avec l'exemple du bois et des meubles en bois).

Voici trois exemples :

- Premier exportateur mondial de **pommes de terre**, (excédent de plus d'un demi-milliard d'euros pour les pommes de terre fraîches (hors semences)⁶³ en 2019, la France a pourtant un déficit commercial de 322 millions d'euros pour les **produits transformés à base de pommes de terres hors féculé**⁶⁴. Elle importe plus de cinq fois plus de chips qu'elle n'en exporte (déficit de 120 millions d'euros en 2019 sur ce produit⁶⁵). Des usines de transformation de pommes de terre en chips existent pourtant sur notre sol ; il convient donc d'engager les actions permettant de mieux répondre à la demande intérieure, actuellement satisfaite par des importations massives qui proviennent essentiellement de Belgique.
- De même, la France affiche un solde positif de presque 300 millions d'euros en 2019 pour les **pommes**⁶⁶, mais un déficit de 85 millions d'euros pour les **jus de pommes**⁶⁷. Certes en baisse depuis plusieurs années, le potentiel de la France à l'export se situe désormais autour de 400 000 tonnes de pommes⁶⁸. Une partie de ce potentiel devrait pouvoir être dirigée vers la transformation.
- Enfin, au croisement des filières agricole et textile-habillement, la France est le premier producteur mondial de **lin fibre**⁶⁹, excédentaire sur le plan de la balance commerciale pour environ 380 millions d'euros s'agissant du lin brisé ou teillé⁷⁰ et pour plus de 96 millions d'euros pour le lin peigné⁷¹ en 2019. Pourtant la France est déficitaire concernant de nombreux types de vêtements en lin ou de linge de lit en lin. Le renforcement des activités de filature doit être examiné ; une filature de lin a par exemple été réintroduite en Alsace en 2020, permettant de constituer une filière lin 100 % française⁷².

La ratatouille exprimée en chiffres du commerce extérieur

648 millions d'euros en 2019 (650 millions en 2020) : c'est le déficit cumulé des légumes qui composent une ratatouille⁷³. Cette situation est préoccupante, alors que la « végétalisation de l'assiette », c'est-à-dire l'augmentation de la part des fruits et légumes dans les régimes alimentaires, constitue une tendance forte, relevée par le Haut-Commissariat au Plan dans une note récente consacrée à l'évolution de la consommation alimentaire⁷⁴.

(en euros)n

		2019	2020
Tomates	Importations	629 216 392	630 748 634
	Exportations	342 459 687	391 328 294
	Solde	-286 756 705	-239 420 340
Courgettes	Importations	136 396 756	168 644 193
	Exportations	26 719 933	25 918 455
	Solde	-109 676 823	-142 725 738
Poivrons ou piments doux	Importations	211 882 818	239 397 547
	Exportations	51 863 985	55 631 463
	Solde	-160 018 833	-183 766 084
Aubergines	Importations	52 517 173	62 318 640
	Exportations	5 750 096	6 569 259
	Solde	-46 767 077	-55 749 381
Oignons	Importations	90 876 107	69 494 410
	Exportations	46 513 477	41 371 590
	Solde	-44 362 630	-28 122 820
Importations totales de ces 5 légumes		1 120 889 246	1 170 603 424
Exportations totales de ces 5 légumes		473 307 178	520 819 061
Solde total des échanges pour ces 5 légumes		-647 582 068	-649 784 363

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Aux 143 postes agroalimentaires en déficit commercial de plus de 50 millions d'euros en 2019, on pourrait ajouter la dépendance stratégique de la France à l'égard de certains facteurs indispensables aux productions agricoles et au processus de transformation industrielle. Il en est ainsi des énergies fossiles, gaz et pétrole, nécessaires au bon fonctionnement des engins agricoles, mais aussi des engrais (dont les importations s'élèvent à 1,841 milliard d'euros en 2019, pour un déficit commercial de 1,461 milliard d'euros⁷⁵), de certaines machines agricoles (1,33 milliard de déficit commercial au total en 2019⁷⁶), des robots et logiciels.

Si la France est une puissance laitière, elle est en revanche importatrice nette de machines à traire⁷⁷ (avec un déficit de presque 60 millions d'euros en 2019), en provenance de deux pays européens : la Suède et les Pays-Bas. De même, troisième exportateur mondial de blé⁷⁸, la France est pourtant importatrice nette de moissonneuses-batteuses⁷⁹, avec un déficit de 182 millions d'euros en 2019. Enfin, s'agissant des tracteurs agricoles et forestiers, toutes catégories de puissance motrice confondues, la France accuse un déficit commercial cumulé de 271 millions d'euros en 2019⁸⁰. Comment un pays qui aurait l'ambition de rester demain une puissance agricole peut-il être importateur net d'autant de dispositifs matériels nécessaires à son bon fonctionnement ?

Ces considérations soulignent que la réindustrialisation appelle une réflexion d'ensemble, pour chaque production, de bout en bout, intégrant tous les maillons de la chaîne : par exemple, s'agissant de la filière agroalimentaire, de la machine qui permet de récolter le blé aux unités de production et de conditionnement des pâtes destinées à l'alimentation.

- > Le Haut-Commissariat au Plan propose ci-après un échantillon de postes/produits en déficit de plus de 50 millions d'euros dans les huit catégories retenues, pour les années 2019 et 2020. Les fichiers complets sont en accès libre sur le site internet du Haut-Commissariat au Plan. Chacune de ces catégories fera l'objet dans les prochaines semaines d'un examen détaillé en lien avec les filières industrielles concernées.

Produits agricoles et agroalimentaires			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principal pays fournisseur (sur la période octobre 2020-septembre 2021)
Tourteaux de soja ⁸¹	1 018,18	952,092	Brésil
Saumons de l'Atlantique, frais ou réfrigérés ⁸²	776,452	725,765	Norvège
Avocats, frais ou secs ⁸³	383,885	375,198	Espagne
Bières de malt, en bouteille ⁸⁴	366,632	391,763	Belgique
Amandes douces, fraîches ou sèches, sans coques ⁸⁵	267,807	263,138	Espagne
Tomato ketchup et autres sauces tomates ⁸⁶	173,829	162,82	Italie
Chips ⁸⁷	119,272	93,098	Belgique
Melons, frais ⁸⁸	114,49	121,442	Espagne
Miel naturel ⁸⁹	79,247	88,12	Espagne
Brugnons et nectarines, frais ⁹⁰	55,036	57,781	Espagne

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Véhicules et équipements de transport (terrestre, maritime, aérien)			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principal pays fournisseur (sur la période octobre 2020-septembre 2021)
Parties d'avions ou d'hélicoptères ⁹¹	5 468,442	3 775,869	Allemagne
Voitures diesel (cylindrée > 1 500 cm ³ mais >= 2 500 cm ³) ⁹²	3 987,955	3 057,302	Allemagne
Jeux de fils pour bougies d'allumage ⁹³	1 243,16	779,892	Maroc
Pneus neufs en caoutchouc, pour voitures ⁹⁴	660,964	504,382	Allemagne
Motos (cylindrée > 800 cm ³) ⁹⁵	609,138	549,883	Allemagne
Bicyclettes ⁹⁶	241,109	264,031	Taiwan
Bateaux, de plaisance ou de sport ⁹⁷	186,442	3,067	Italie
Tracteurs routiers pour semi-remorques ⁹⁸	78,654	35,551	Pays-Bas
Indicateurs de vitesse ⁹⁹	70,374	52,956	Slovaquie

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Équipements et objets de la maison et du bureau, outils domestiques			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principal pays fournisseur (sur la période octobre 2020-septembre 2021)
Téléphones portables ¹⁰⁰	4 740,683	4 627,35	Chine
Ordinateurs portables ¹⁰¹	3 616,094	4 370,394	Chine
Consoles de jeux vidéo ¹⁰²	844,629	794,834	Chine
Éléments de cuisines ¹⁰³	421,923	381,599	Allemagne
Aspirateurs ¹⁰⁴	397,471	415,95	Chine
Machines à laver la vaisselle ¹⁰⁵	328,194	310,392	Pologne
Appareils photo numériques ¹⁰⁶	216,391	171,989	Chine
Brosses à dents ¹⁰⁷	58,259	57,284	Allemagne

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Machines, outils, équipements professionnels			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principal pays fournisseur (sur la période octobre 2020-septembre 2021)
Accumulateurs au lithium-ion ¹⁰⁸	772,085	921,698	Pologne
Un certain type de chariots de manutention ¹⁰⁹	474,582	374,522	Allemagne
Câbles de fibres optiques ¹¹⁰	207,351	150,390	Chine
Groupes électrogènes à énergie éolienne ¹¹¹	198,098	123,963	Allemagne
Moissonneuses- batteuses ¹¹²	182,314	197,61	Allemagne
Fils pour bobinages pour l'électricité, en cuivre, émaillés ou laqués ¹¹³	125,84	111,057	Espagne
Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques ¹¹⁴	66,162	119,702	Chine
Machines à traire ¹¹⁵	59,17	54,939	Pays-Bas

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Matériaux, matières premières et produits chimiques (organiques et inorganiques)			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principal pays fournisseur (sur la période octobre 2020- septembre 2021)
Cuivre affiné sous forme de cathodes ou sections de cathodes ¹¹⁶	898,425	793,298	Chili
Minerais de fer et leurs concentrés, non agglomérés ¹¹⁷	815,439	642,12	Brésil
Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, mi-blanchies ou blanchies ¹¹⁸	436,747	348,13	Brésil
Nickel non allié, sous forme brute ¹¹⁹	276,603	183,282	Norvège
Aluminium non allié, sous forme brute ¹²⁰	163,921	41,174	Russie
Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux ¹²¹	92,372	77,892	Espagne
Étain sous forme brute, non allié ¹²²	78,414	56,152	Belgique
Tubes et tuyaux en cuivre affiné, droits ¹²³	73,445	60,013	Allemagne

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Textile, vêtements et accessoires			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principal pays fournisseur (sur la période octobre 2020- septembre 2021)
T-shirts en coton ¹²⁴	752,829	633,818	Bangladesh
Jeans pour hommes ¹²⁵	409,318	322,311	Bangladesh
Anoraks, blousons pour femmes, en matière synthétique ¹²⁶	313,309	240,908	Chine
Robes, en matière synthétique ¹²⁷	220,251	195,371	Chine
Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en matières textiles ¹²⁸	199,091	163,483	Chine
Linge de lit en coton (autre qu'en bonneterie) ¹²⁹	272,047	264,872	Pakistan
Mitaines, gants et moufles en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc ¹³⁰	56,579	65,117	Chine
Lunettes de soleil avec verres en verre, non travaillés optiquement ¹³¹	56,252	51,399	Italie

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principal pays fournisseur (sur la période octobre 2020- septembre 2021)
Sérum immunisant ¹³²	547,996	575,385	États-Unis
Aiguilles, cathéters, canules ¹³³	535,262	567,65	États-Unis
Héparine (anticoagulant) ¹³⁴	435,18	350,277	Singapour
Stimulateurs cardiaques ¹³⁵	244,511	247,942	Suisse
Appareils auditifs ¹³⁶	193,89	214,865	Singapour
Prothèses dentaires ¹³⁷	147,328	117,776	Suisse
Attelles, gouttières ¹³⁸	83,058	81,849	Suisse
Endoscopes pour la médecine ¹³⁹	73,541	67,418	Japon

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

Hydrocarbures			
Poste/produit	Déficit 2019 (en millions d'euros)	Déficit 2020 (en millions d'euros)	Principaux pays fournisseurs (sur la période octobre 2020- septembre 2021)
Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux ¹⁴⁰	21 851,832	10 126,227	Kazakhstan/ États-Unis/ Algérie/Nigéria/ Libye/Russie/ Arabie Saoudite/ Norvège
Gaz naturel, à l'état gazeux ¹⁴¹	4 759,136	2 770,875	Russie/Norvège ¹⁴²
Gaz naturel, liquéfié ¹⁴³	3 832,673	2 338,853	Russie/Algérie/ États-Unis/Nigéria
Carburacteurs, type pétrole lampant (kérosène) ¹⁴⁴	2 506,736	988,261	Emirats Arabes Unis/Inde/Corée du Sud/ Malaisie/ Pays-Bas/Koweït/ Singapour

Source : Tableau du Haut-Commissariat au Plan, d'après les données de la direction générale des Douanes et Droits indirects, extraction : septembre 2021.

RÉFÉRENCES

- ¹ Voir la note d'ouverture du Haut-Commissariat au Plan, « Démographie : la clé pour préserver notre modèle social », mai 2021 : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/05/hcp_demographie_note_douverture_mai_2021_3.pdf.
- ² D'après Pôle emploi et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), cf « L'industrie, un secteur d'avenir porté par l'innovation technologique », site internet « Mon conseil en évolution professionnelle » : <https://www.infocep.fr/particuliers/conseils-et-temoignages/lindustrie-un-secteur-davenir-porte-par-linnovation/>.
- ³ Dynamique économique et réindustrialisation durables (DÉRIDE) des territoires. Quelles actions utiles des pouvoirs publics ?, Rapport pour le Haut-Commissariat au Plan, dirigé par Laurent Cappelletti, Professeur du CNAM, Laboratoires LIRSA et ISEOR, élu territorial à Mauguio-Carnon et Pays de l'Or, missionné par Olivier Faron, Administrateur général du CNAM, remis le 1^{er} octobre 2021.
- ⁴ Voir la note d'ouverture du Haut-Commissariat au Plan, « Electricité : le devoir de lucidité », mars 2021 : <https://www.gouvernement.fr/electricite-le-devoir-de-lucidite>.
- ⁵ Chapitre 12 « L'analyse environnementale », dans Futurs énergétiques 2050, principaux résultats, RTE, octobre 2021.
- ⁶ « Le plan de relance pourra-t-il sauver l'industrie française ? », Nadine Levratto, Revue d'économie industrielle, n° 171, mars 2020.
- ⁷ L'« industrie » désigne l'industrie manufacturière plus l'énergie (l'industrie extractive) ; et les « biens » comprennent l'agriculture et l'industrie.
- ⁸ Valeur ajoutée brute aux prix courants de base, 2009 et 2019, Eurostat, 2020 : [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Valeur_ajout%C3%A9e_brute_aux_prix_courants_de_base,_2009_et_2019_\(en_%25_du_total_de_la_valeur_ajout%C3%A9e_brute\)_FP2020.png](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=File:Valeur_ajout%C3%A9e_brute_aux_prix_courants_de_base,_2009_et_2019_(en_%25_du_total_de_la_valeur_ajout%C3%A9e_brute)_FP2020.png).
- ⁹ Les politiques industrielles en France - Évolutions et comparaisons internationales, France Stratégie, novembre 2020 / Chiffres Eurostat ; Emploi salarié par secteur, série longue depuis 2014, Insee, septembre 2021, à télécharger ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496914#tableau-figure1>.
- ¹⁰ Emploi salarié par secteur, série longue depuis 2014, Insee, septembre 2021, à télécharger ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2496914#tableau-figure1>.
- ¹¹ Un site industriel clés en main est un site immédiatement disponible, pouvant recevoir des activités industrielles ou logistiques. Les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont par ailleurs été anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle dans des délais maîtrisés. « Sites industriels clés en main : comment ça fonctionne ? », site du ministère de l'Économie et des Finances, 23 septembre 2021 : <https://www.economie.gouv.fr/sites-industriels-cles-en-main-comment-ca-fonctionne>.
- ¹² Voir le chapitre « Politique industrielle » du rapport de l'Institut Montaigne Quinquennat Macron : le grand décryptage, août 2021 : <https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/politique-industrielle-quinquennat-macron-le-grand-decryptage.pdf>.
- ¹³ « France 2030 – La France de 2030 se prépare aujourd'hui ! », site de l'Elysée : <https://www.elysee.fr/france2030>.
- ¹⁴ Voir la note d'ouverture du Haut-Commissariat au Plan, « Produits vitaux et secteurs stratégiques : comment garantir notre indépendance ? », décembre 2020 : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/12/produits_vitaux_et_secteurs_strategiques_plan_2020.pdf.
- ¹⁵ Dans un solde « CAF/FAB », « CAF » (coût, assurance, fret) renvoie à une mesure des importations en France valorisées avec les coûts d'acheminement (transport et assurance) jusqu'à la frontière française. « FAB » (franco à bord) renvoie à la mesure des exportations à partir de la France valorisées avec les coûts d'acheminement jusqu'à la frontière française.
- ¹⁶ « Analyse annuelle 2020 », « Le chiffre du commerce extérieur », site de la direction générale des Douanes et Droits indirects, 5 février 2021 : <https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/thematiques/A2020.pdf>. Selon le Rapport du Commerce extérieur 2021 (Bureau des échanges extérieurs et du risques-pays (MACRO 3), Direction générale du trésor, ministère de l'Économie et des Finances, février 2021), le solde CAF/FAB hors matériel militaire est passé de 77,9 milliards d'euros en 2019 à 82,1 milliards d'euros en 2020.
- ¹⁷ Chiffres clés, France Industrie, 2021 : <https://www.franceindustrie.org/chiffres-cles/>.
- ¹⁸ Industrie manufacturière, données produits en nomenclature agrégée, « Le chiffre du commerce extérieur ».
- ¹⁹ En prenant en compte les chiffres des séries longues disponibles sur l'outil Trade Map (International Trade Center, <https://www.trademap.org>), les exportations (hors matériel militaire) de la France s'élevaient à 323 milliards d'euros en 2001 et 497,1 milliards d'euros en 2019, et les importations françaises sont passées de 327,8 milliards d'euros en 2001 à 575,2 milliards d'euros en 2019.
- ²⁰ D'après les données de l'outil Trade Map (international Trade Center), <https://www.trademap.org>.
- ²¹ Il faudrait étudier, pour être plus précis, la part des réexpéditions (processus d'importations-réexportations) dans ces soldes bilatéraux.
- ²² *Ibidem*.
- ²³ Les chiffres de Destatis sont repris sur l'outil Trade Map (International Trade Center), <https://www.trademap.org>.
- ²⁴ Rapport sur le commerce extérieur de la France, édition 2021, Bureau des échanges extérieurs et du risque-pays, direction générale du Trésor, ministère de l'Économie et des Finances, février 2021 : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/mwg-internal/ge5fs23hu73ds/progress?id=ulEP6uvKMBXngnn9YnzkDaDUFtFbKC6kfdxZSM0g>.
- ²⁵ D'après les données de l'outil Trade Map (international Trade Center), <https://www.trademap.org>.
- ²⁶ En prenant en compte les chiffres des séries longues disponibles sur l'outil Trade Map, de l'International Trade Center, les exportations de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne sont passées respectivement de 272,4, 637,3 et 129,5 milliards d'euros en 2001 à 480,3, 1 328,2 et 301,2 milliards d'euros en 2019. <https://www.trademap.org>.
- ²⁷ En prenant en compte les chiffres des séries longues disponibles sur l'outil Trade Map, de l'International Trade Center.
- ²⁸ « Analyse annuelle 2020 », *op. cit.*
- ²⁹ *Ibidem*.
- ³⁰ Rapport sur le commerce extérieur de la France, édition 2021, *op. cit.*
- ³¹ François Geerolf et Thomas Grjebine, « Désindustrialisation (accélérée) : le rôle des politiques macroéconomiques », dans L'économie mondiale 2021, CEPII/La Découverte, septembre 2020.

³² « Le chiffre du commerce extérieur » définit ainsi la nomenclature NC8 : « La nomenclature combinée à 8 chiffres (NC8) est la nomenclature de base pour la présentation des résultats détaillés du commerce extérieur. Elle est également utilisée pour les obligations déclaratives des opérateurs auprès de la douane et permet une connaissance détaillée du commerce extérieur de la France. La NC8 est basée sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, généralement dénommé « Système harmonisé » ou « SH », qui est géré par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). Le SH est une nomenclature internationale qui comporte trois niveaux à 2, 4 et 6 caractères numériques pour le classement des marchandises selon leur nature. Il est révisé tous les cinq ans. » Précisons que c'est cette nomenclature qui est utilisée par l'outil Trade Map (International Trade Center) mentionné plusieurs fois dans la première partie de cette note.

³³ Les fichiers des exportations 2019 et 2020, des importations 2019 et 2020, et des produits (codes/libellés) sont disponibles au téléchargement sur « Le chiffre du commerce extérieur », le site de la direction générale des Douanes et Droits indirects, ici : https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/telechargement/telechargement_produits.asp

³⁴ À partir des trois fichiers (code / libellé du produit, importations 2019 et 2020, et exportations 2019 et 2020), disponibles au téléchargement sur « Le chiffre du commerce extérieur » (voir note précédente), il est possible de calculer les soldes sur 9304 postes/codes produits pour les deux dernières années 2019 et 2020. Pour quelques dizaines de cas, le poste/produit n'existe que dans l'un des deux fichiers (exportations ou importations), ou bien existe dans les deux fichiers mais les flux ou les données sur les flux qui le concernent, à l'importation ou à l'exportation, sont insuffisants et non renseignés.

³⁵ Voir à ce titre les publications suivantes, disponibles sur le site « Le chiffre du commerce extérieur » de la direction générale des Douanes et Droits indirects (https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/etudes/etudes.asp) :

- « Analyse des échanges de biens avec le Royaume-Uni au premier trimestre 2021 », avril 2021,
- « Bilan d'un an de taxe américaine sur les exportations françaises de vin vers les États-Unis », mars 2021,
- « Erosion du solde des produits agricoles et agroalimentaires depuis 2010 », novembre 2019,
- « Les échanges commerciaux avec le Japon et le traité de libre-échange (Jefta) », juin 2019, etc.

³⁶ Voir le chapitre « La modernisation triomphante », dans David Djaïz, *Le nouveau modèle français*, Allary éditions, 2021.

³⁷ Ce document peut être consulté à la Maison-musée de Jean Monnet à Bazoches-sur-Guyonne, où le Haut-Commissariat au Plan vient d'inaugurer un grand cycle de réflexion en partenariat avec le Cevipof sur le « Contrat social en 2050 ».

³⁸ Voir l'ensemble des publications du Haut-Commissariat au Plan sur son site internet : <https://www.gouvernement.fr/les-grands-enjeux-de-demain>.

³⁹ De manière symétrique on peut relever que seuls 486 postes/produits sont en excédent de plus de 50 millions d'euros, soit presque la moitié du nombre de postes en déficits de plus de 50 millions d'euros, pour un total de 159 milliards d'euros (contre 443 postes/produits en excédent de plus de 50 millions d'euros en 2020, pour un total de 126 milliards d'euros).

⁴⁰ En nomenclature NC8 (sur le site « Le chiffre du commerce extérieur »), les huit champs sélectionnés par le Haut-Commissariat au Plan regroupent la plupart des postes/produits des catégories suivantes :

- Produits agricoles et agroalimentaires, catégories 1 à 24,

- Matériaux, matières premières et produits chimiques (organiques et inorganiques), catégories 25 à 40 (sauf 27, 33 et 34), 44, 45, 47, 48, 68 et 69 (en partie) 70, 72 à 81 (en partie),
- Équipements et objets de la maison et du bureau et les outils domestiques, catégories 32 (en partie), 33, 34, 39 (en partie), 44 et 48 (en partie), 46, 49, 68, 69, 70 73 et 76 (en partie), 82 à 85 (en partie), 90 à 97 (sauf 93),
- Textile, vêtements et accessoires, catégories 41 à 43, 39 (en partie), 48 (en partie), 50 à 71, 83 (en partie), 90 et 91 (en partie),
- Transport (routier, aérien, maritime...), catégories 86 à 89, 40 (en partie), 83 à 85 (en partie), 90 (en partie),
- Machines, outils, équipements professionnels..., catégories 49 (en partie), 69 (en partie), 82 à 85 (en partie), 90 94 et 95 (en partie),
- Produits pharmaceutiques, catégorie 30, et dispositifs médicaux, répartie dans plusieurs catégories en partie (40, 62, 90...)
- Hydrocarbures, catégorie 27.

⁴¹ Le Haut-Commissariat au Plan a privilégié, dans les bulles présentant chacune des huit catégories, les résultats du commerce extérieur de l'année 2019, les chiffres 2020 comportant à certains égards des ruptures et anomalies dues à la crise sanitaire et économique internationale.

⁴² Café torréfié et non torréfié, décaféiné et non décaféiné, codes produits en nomenclature NC8 : 09011100, 09011200, 09012100, 09012200.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁴³ En considérant que consommation = importations + production – exportations, puis en considérant que le taux d'approvisionnement (en %) = (production / consommation) * 100, on obtient pour 2018 : consommation = 74 938 + 53 202 – 12 653 = 115 487 tonnes et taux d'auto approvisionnement = (53 202 / 115 487) * 100 = 46,1 %. (source : *Les chiffres-clés de la filière Fruits & Légumes frais et transformés 2018*, mars 2020, FranceAgriMer). On peut aussi prendre en compte le chiffre de 2,8 kg par Français adulte par an (« Alerte aux faux kiwis français », *Le Parisien*, 24 mars

2019). On aboutit alors à un taux d'auto-approvisionnement situé autour de 37 %

⁴⁴ Kiwis, frais, code produit en nomenclature NC8 : 08105000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁴⁵ Voir la note d'ouverture du Haut-Commissariat au Plan, *Série L'agriculture : enjeu de reconquête, « Consommation et pratiques alimentaires de demain : quelle incidence sur notre agriculture ? »*, octobre 2021.

⁴⁶ *Tableau de bord des résultats à l'export des filières agricoles et agroalimentaires, du bois et dérivés, du biodiésel, du machinisme agricole et agroalimentaire, et des engrais et produits phytosanitaires 2019*, FranceAgriMer, juillet 2020.

⁴⁷ Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges), code produit en nomenclature NC8 : 94035000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁴⁸ Appareils ménagers, données produits en nomenclature agrégée : C27A.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁴⁹ D'octobre 2020 à septembre 2021.

⁵⁰ Machines à laver le linge entièrement automatiques, capacité unitaire en poids de linge sec > 6 kg mais <= 10 kg, code produit en nomenclature NC8 : 84501190.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁵¹ Regroupement des codes produits en nomenclature NC8 : 84501111, 84501119, 84501190, 84501200, 84501900, 84502000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁵² Machines à laver la vaisselle, de type ménager, code produit en nomenclature NC8 : 84221100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁵³ Briquets de poche, à gaz (non rechargeables), code produit en nomenclature NC8 : 96131000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

⁵⁴ Électrodes en graphite ou en autre carbone, pour fours électriques, code produit en nomenclature NC8 : 85451100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

- ⁵⁵ Verres à boire en verre trempé (à l'excl. des verres à pied), code produit en nomenclature NC8 : 70133710.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁵⁶ Éléments de cuisine, code produit en nomenclature NC8 : 94034010.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁵⁷ Aiguilles, cathéters, canules et simil. pour la médecine (sauf seringues, aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures), code produit en nomenclature NC8 : 90183900.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁵⁸ Attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures, code produit en nomenclature NC8 : 90211090.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁵⁹ Instruments et appareils d'anesthésie, code produit en nomenclature NC8 : 90189060.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁶⁰ Fil résorbable employé en chirurgie, obtenu à partir de l'intestin grêle d'animaux. Catguts stériles, code produit en nomenclature NC8 : 30061010.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁶¹ « *La France est-elle une grande puissance agricole et agroalimentaire ?* », Série *L'agriculture : enjeu de reconquête*, juillet 2021.
- ⁶² Audition du Haut-Commissaire au Plan, François Bayrou, devant le Commission d'enquête sur la politique industrielle de l'Assemblée nationale, 20 octobre 2021.
- ⁶³ Regroupement des codes produits en nomenclature NC8 : 07019010, 07019050, 07019090.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁶⁴ Fiche Filière Pomme de terre, FranceAgriMer, janvier 2021.
- ⁶⁵ Pommes de terre, en fines tranches, frites, même salées ou aromatisées, en emballages hermétiquement clos, propres à la consommation en l'état, non congelées, code produit en nomenclature NC8 : 20052020.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁶⁶ Pommes, fraîches (à l'excl. des pommes à cidre, présentées en vrac, du 16 septembre au 15 décembre), code produit en nomenclature NC8 : 08081080.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁶⁷ Regroupement des codes produits en nomenclature NC8 : 20097120, 20097199, 20097911, 20097919, 20097930, 20097998.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁶⁸ *Les chiffres-clés de la filière Fruits & Légumes frais et transformés 2018*, mars 2020, FranceAgriMer.
- ⁶⁹ « *Infographie - Palmarès des produits agricoles et agroalimentaires français* », ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 8 mars 2021.
- ⁷⁰ Lin brisé ou teillé, code produit en nomenclature NC8 : 53012100.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁷¹ Lin peigné ou autrement travaillé, mais non filé (à l'excl. du lin brisé, teillé ou roui), code produit en nomenclature NC8 : 53012900.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁷² « *Mode : Le lin made in France à la conquête du monde* », *Les Echos entrepreneurs*, 27 juin 2021 ; « *Made in France : une filature de lin de retour en France dès 2020* », *Fashion Network*, 17 septembre 2019.
- ⁷³ *Le chiffre du commerce extérieur*, Site de la direction générale des Douanes et Droits indirects, nomenclature NC8, code produit pour les tomates : 07020000, les poivrons : 07096010, les courgettes : 07099310, les aubergines : 07093000, et les oignons : 07031019.
- ⁷⁴ Voir la note « *Consommation et pratiques alimentaires de demain : quelle incidence sur notre agriculture ?* », Série *L'agriculture : enjeu de reconquête*, Haut-Commissariat au Plan, octobre 2021 : <https://www.gouvernement.fr/consommation-et-pratiques-alimentaires-de-demain-quelle-incidence-sur-notre-agriculture>.
- ⁷⁵ En prenant en compte les chiffres des séries longues disponibles sur l'outil Trade Map, de l'International Trade Center, le

- déficit commercial de la France s'agissant des engrais (catégorie 31, « *Fertilisers* ») est passé de 866,104 millions d'euros en 2001 à 1,461 milliard d'euros, soit une augmentation de 69 %.
<https://www.trademap.org>.
- ⁷⁶ Machines agricoles et forestières, données produits en nomenclature agrégée : C28B.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁷⁷ Machines à traire, code produit en nomenclature NC8 : 84341000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁷⁸ *Tableau de bord des résultats à l'export des filières agricoles et agroalimentaires, du bois et dérivés, du biodiésel, du machinisme agricole et agroalimentaire, et des engrais et produits phytosanitaires 2019, op. cit.*
- ⁷⁹ Moissonneuses-batteuses, code produit en nomenclature NC8 : 84335100.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸⁰ Regroupement des codes produits en nomenclature NC8 : 87019110, 87019210, 87019310, 87019410, 87019510.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸¹ Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja, code produit en nomenclature NC8 : 23040000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸² Saumons de l'Atlantique [*Salmo salar*] et saumons du Danube [*Hucho hucho*], frais ou réfrigérés, code produit en nomenclature NC8 : 03021400.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸³ Avocats, frais ou secs, code produit en nomenclature NC8 : 08044000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸⁴ Bières de malt, présentées dans des bouteilles d'une contenance ≤ 10 l, code produit en nomenclature NC8 : 22030001.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸⁵ Amandes douces, fraîches ou sèches, sans coques, code produit en nomenclature NC8 : 08021290.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸⁶ Tomato ketchup et autres sauces tomates, code produit en nomenclature NC8 : 21032000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸⁷ Pommes de terre, en fines tranches, frites, même salées ou aromatisées, en emballages hermétiquement clos, propres à la consommation en l'état, non congelées, code produit en nomenclature NC8 : 20052020.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸⁸ Melons, frais, code produit en nomenclature NC8 : 08071900.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁸⁹ Miel naturel, code produit en nomenclature NC8 : 04090000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁹⁰ Brugnons et nectarines, frais, code produit en nomenclature NC8 : 08093010.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁹¹ Parties d'avions ou d'hélicoptères, n.d.a. (sauf planeurs), code produit en nomenclature NC8 : 88033000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁹² Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes, y compris les voitures du type « *break* », uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 1 500 cm³ mais ≤ 2 500 cm³, neufs (à l'exclusion des caravanes automotrices ainsi que des véhicules pour se déplacer sur la neige et autres véhicules spéciaux de la sous-position 8703.10), code produit en nomenclature NC8 : 87033219.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁹³ Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils, pour moyens de transport, code produit en nomenclature NC8 : 85443000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- ⁹⁴ Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y.c. les voitures du type « *break* » et les voitures de course, code produit en nomenclature NC8 : 40111000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».

- 95** Motocycles à moteur à piston alternatif, cylindrée > 800 cm³, code produit en nomenclature NC8 : 87115000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 96** Bicyclettes, sans moteur, avec roulements à billes, code produit en nomenclature NC8 : 87120030.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 97** Bateaux, de plaisance ou de sport, à moteur (autres qu'à moteur hors-bord), pour la navigation maritime, code produit en nomenclature NC8 : 89039210.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 98** Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs, code produit en nomenclature NC8 : 87012010.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 99** Indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres, code produit en nomenclature NC8 : 90292031.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 100** Téléphones pour réseaux cellulaires [téléphones mobiles] et pour autres réseaux sans fil, code produit en nomenclature NC8 : 85171200.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 101** Machines automatiques de traitement de l'information, portatives, d'un poids <= 10 kg, comportant au moins une unité centrale de traitement, un clavier et un écran (à l'excl. des unités périphériques), code produit en nomenclature NC8 : 84713000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 102** Consoles et machines de jeux vidéo (sauf fonctionnant par tout moyen de paiement), code produit en nomenclature NC8 : 95045000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 103** Éléments de cuisines, code produit en nomenclature NC8 : 94034010.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 104** Aspirateurs, y.c. les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides, à moteur électrique incorporé, puissance <= 1500 W et dont le volume du réservoir <= 20 l, code produit en nomenclature NC8 : 85081100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 105** Machines à laver la vaisselle, de type ménager, code produit en nomenclature NC8 : 84221100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 106** Appareils photographiques numériques, code produit en nomenclature NC8 : 85258030.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 107** Broses à dents, y.c. broses à prothèses dentaires, code produit en nomenclature NC8 : 96032100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 108** Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage), code produit en nomenclature NC8 : 85076000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 109** Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de lavage élevant à une hauteur >= 1 m, code produit en nomenclature NC8 : 84271010.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 110** Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion, code produit en nomenclature NC8 : 85447000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 111** Groupes électrogènes à énergie éolienne, code produit en nomenclature NC8 : 85023100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 112** Moissonneuses-batteuses, code produit en nomenclature NC8 : 84335100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 113** Fils pour bobinages pour l'électricité, en cuivre, émaillés ou laqués, code produit en nomenclature NC8 : 85441110.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 114** Dispositifs photosensibles à semi-conducteur, y.c. les cellules photovoltaïques, code produit en nomenclature NC8 : 85414090.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

- 115** Machines à traire, code produit en nomenclature NC8 : 84341000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 116** Cuivre affiné sous forme de cathodes ou sections de cathodes, code produit en nomenclature NC8 : 74031100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 117** Minerais de fer et leurs concentrés, non agglomérés (à l'excl. des pyrites de fer grillées [cendres de pyrites]), code produit en nomenclature NC8 : 26011100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 118** Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères), code produit en nomenclature NC8 : 47032900.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 119** Nickel non allié, sous forme brute, code produit en nomenclature NC8 : 75021000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 120** Aluminium non allié, sous forme brute, code produit en nomenclature NC8 : 76011000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 121** Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux, code produit en nomenclature NC8 : 68061000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 122** Étain sous forme brute, non allié, code produit en nomenclature NC8 : 80011000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 123** Tubes et tuyaux en cuivre affiné, droits, code produit en nomenclature NC8 : 74111010.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 124** T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton, code produit en nomenclature NC8 : 61091000.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 125** Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., et culottes, de coton, en tissus dits 'denim', pour hommes ou garçonnets (sauf vêtements de travail, salopettes à bretelles et slips et caleçons), code produit en nomenclature NC8 : 62034231.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 126** Anoraks, blousons et articles simil., de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (à l'excl. des articles en bonneterie et des costumes tailleurs, ensembles, vestes, blazers, pantalons et parties supérieures des ensembles de ski), code produit en nomenclature NC8 : 62029300.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 127** Robes de fibres synthétiques, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes), code produit en nomenclature NC8 : 62044300.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 128** Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en matières textiles, code produit en nomenclature NC8 : 42029291.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 129** Regroupement des codes produits en nomenclature NC8 : 63023100, 63022100.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 130** Mitaines et moufles en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et gants en bonneterie imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique, code produit en nomenclature NC8 : 61161080.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 131** Lunettes solaires avec verres en verre non travaillés optiquement, code produit en nomenclature NC8 : 90041099.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 132** Antisérums et autres fractions du sang, code produit en nomenclature NC8 : 30021200.
« Le chiffre du commerce extérieur ».
- 133** Aiguilles, cathéters, canules et simil. pour la médecine (sauf seringues, aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures), code produit en nomenclature NC8 : 90183900.
« Le chiffre du commerce extérieur ».

- 134** Héparine et ses sels, code produit en nomenclature NC8 : 30019091.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 135** Stimulateurs cardiaques (sauf parties et accessoires), code produit en nomenclature NC8 : 90215000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 136** Appareils pour faciliter l'audition aux sourds (sauf parties et accessoires), code produit en nomenclature NC8 : 90214000.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 137** Articles et appareils de prothèse dentaire (sauf dents artificielles), code produit en nomenclature NC8 : 90212900.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 138** Attelles, gouttières et autres articles et appareils pour fractures, code produit en nomenclature NC8 : 90211090.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 139** Endoscopes pour la médecine, code produit en nomenclature NC8 : 90189020.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 140** Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. d es condensats de gaz naturel), code produit en nomenclature NC8 : 27090090.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 141** Gaz naturel, à l'état gazeux, code produit en nomenclature NC8 : 27112100.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 142** Précision sur le site de la direction générale des Douanes et Droits indirects,
« *Le chiffre du commerce extérieur* », s'agissant de la provenance du gaz naturel à l'état gazeux : « *À partir de janvier 2005, une modification intervient dans la comptabilisation des échanges de gaz naturel à l'état gazeux (NC8 : 27 11 2100) acheminé par gazoduc : ces flux sont considérés comme des achats au dernier pays traversé par la marchandise avant son arrivée en France alors qu'ils étaient comptabilisés auparavant comme des importations des pays producteurs (cette modification s'applique également au cas plus rare des exportations suivant la même logique). Ainsi, comptabilisés en tant qu'importation de Norvège et de Russie jusqu'en décembre 2004, les approvisionnements de gaz naturel sont, depuis, comptabilisés comme achats à la Belgique et à l'Allemagne.* »
- 143** Gaz naturel, liquéfié, code produit en nomenclature NC8 : 27111100.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».
- 144** Carburéacteurs, type pétrole lampant, code produit en nomenclature NC8 : 27101921.
« *Le chiffre du commerce extérieur* ».

